

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021

DELIBERATION N°2021.00121

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2021

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 16 avril 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210405-02021001210

DATE D'ARCHIVAGE : 16 avril 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Rémy GUYOT, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, M. Jean-Paul RIVAT, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 AVRIL 2021

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2021

Saint-Etienne Métropole exerce pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Aussi, la Métropole a mis en place une animation territoriale de proximité. Dans le cadre de cette animation, les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 155 entreprises adhérentes représentant 7 500 salariés. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chamboeuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-Les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Métropole. Sur les 164 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le club a pour objectifs de :

- Favoriser l'échange par la rencontre (réunions à thème, conférences, visites d'entreprises, activités conviviales et culturelles...);
- Développer des synergies et identifier des besoins afin de définir des actions collectives à travers les différentes commissions de travail ;
- Mutualiser les besoins afin de mettre en place des services tels que les achats groupés et les formations collectives ;
- Etre un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises.

Le partenariat entre ACCTIFS et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes à ACCTIFS.

ACCTIFS contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **Territoire d'industrie / plan de relance** : participer à l'enrichissement de la toile industrielle
- **L'emploi** : dans l'objectif de permettre notamment aux populations les plus précaires d'intégrer un parcours d'insertion professionnelle, identifier des entreprises adhérentes dans le cadre d'actions spécifiques notamment le salon Talents et Métiers organisé dans le cadre de la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF), du dispositif Mise en Relation, de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur ou du programme « PActe avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises » (PAQTE), transmettre dans le réseau des offres d'emploi identifiées, faciliter l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois, favoriser

le lien écoles / entreprises et mettre en place des actions autour de la mobilité des salariés.

- **Le développement durable** : informer, sensibiliser les adhérents au développement durable et à leur rôle sociétal via l'organisation de réunions thématiques et l'échange d'expériences (accidents du travail, égalité professionnelle hommes-femmes, gestion énergétique, etc.), sensibiliser aux économies d'énergies pour permettre aux entreprises de s'engager dans le plan climat en effectuant la promotion de l'offre de services d'Alec42, mobiliser des entreprises pour permettre la mise en place de stations hydrogène.
- **Le design** : sensibiliser les entreprises adhérentes à l'intérêt d'une approche design, moteur d'innovation.
- **Offre d'accueil des entreprises** : identifier des locaux / des fonciers privés vacants et communiquer auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole.
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de L'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** : valoriser l'ESS et le mécénat de compétences (Probono) auprès des adhérents ainsi que de l'action ESSPRESSO - action regroupant des acheteurs (entreprises classiques et collectivités) et des fournisseurs (de l'ESS).
- **La participation à l'attractivité du territoire** : promouvoir le territoire dans le cadre de salons professionnels.

Au-delà de ces actions, ACCTIFS relayera les informations et les actions portées par Saint-Etienne Métropole de manière générale.

Vont également s'ajouter pour 2021, d'autres manifestations et services à destination des adhérents du club. Il s'agira de réunions thématiques sur des sujets variés, d'achats groupés et des formations inter-entreprises. ACCTIFS organisera également des workshops afin de mener collectivement un travail pratique sur un sujet, des événements pour favoriser les échanges et la connaissance des adhérents (salons, business meetings, visites, moments de convivialité).

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ACCTIFS cherchera aussi souvent que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2021 de ACCTIFS, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 11 960 € en faveur de l'association ACCTIFS.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à ACCTIFS d'un montant global de 11 960 € pour l'année 2021,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2021,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de ces affaires,**

- la dépense correspondante sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2021.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU